

COMMISSION D'ARBITRAGE

REUNION RESTREINTE DU MARDI 11 FEVRIER 2020

PV N° 5

Présents : MM. CHANUDET, COLLIN, DEFRENEIX, MONDON Th., SUERINCK, VILLATTE, WAILLIEZ.

* ADOPTION D'UN PROCES-VERBAL

Le procès-verbal n° 4 de la réunion du 23 décembre dernier est adopté à l'unanimité des Membres présents.

INFORMATIONS DU PRESIDENT

Le Président informe que le District de Football de la Creuse, en pourcentage, a la plus grande augmentation des 12 Districts quant à l'augmentation du nombre d'arbitres (+ 15,6 %).

Une formation initiale, hors Statut de l'Arbitrage, sera organisée à Puymoyen les 8, 9 et 10 mars prochains.

Les stagiaires ne pourront donc couvrir leur club cette saison mais cela leur permettra de ne pas attendre la rentrée pour se lancer !

Quentin BERTHELET, via une convention, pourra, pour des raisons géographiques, officier en Futsal dans l'Indre.

Cédric CHRISTY sera observé en Régional 3 à Couzeix.

Il bénéficie du cursus accéléré mis en place pour les joueurs ayant évolué en Régional 1 et qui se lance dans l'arbitrage.

Eloïse et Sarah CADILLON seront observées par Claude BARRIERE afin d'accélérer leur progression.

Un rassemblement des arbitres féminines aura lieu les 8, 9 et 10 mai 2020 à Carcans (33).

Finale Départementale du Festival U13.

Tous les jeunes arbitres seront convoqués.

POINT SUR LES EFFECTIFS

A ce jour, nous dénombrons 66 arbitres (dont 5 féminines) :

- 5 Arbitres de Ligue
- 11 Arbitres District 1
- 15 Arbitres District 2
- 17 Arbitres District 3
- 18 Jeunes Arbitres

FORMATIONS

Des formations théoriques à l'attention des Arbitres District seront **organisées à 19 heures à Guéret** au Siège du District les :

- vendredi 21 février 2020
- vendredi 13 mars 2020.

DESIGNATIONS-OBSERVATIONS

Concernant les Jeunes Arbitres, pas de gros problèmes de désignations et presque la totalité des jeunes a été vue.

Pour les Seniors, les désignations sont plus difficiles, mais les observations se déroulent bien.

DIVERS

- Match DUN-NAILLAT / BONNAT Départemental 2 - Poule A du 26/01/20.

Bonnat débité de 29 euro au profit de Fursac (arbitre non réglé le jour de la rencontre).

- Match St SULPICE LE GUERETOIS / FOOT ACC 23-Ste FEYRE-St FIEL Championnat U17 du 02/11/19.

Foot Acc 23-Ste Feyre-St Fiel débité de 38,50 euro au profit d'Aubusson EF (arbitre qui s'est déplacé alors qu'il y avait un forfait).

- Match BOURGANEUF / FOOT ACC 23-Ste FEYRE-St FIEL Championnat U15 du 07/12/19.

ESM La Souterraine débité de 18 euro au profit de Foot Acc 23-Ste Feyre-St Fiel (trop perçu par l'arbitre).

- Match ESM LA SOUTERRAINE / GRAND-BOURG Départemental 3 - Poule A du 12/01/20.

St Sulpice le Guérétois débité de 14,35 euro au profit de l'ESM La Souterraine (trop perçu par l'arbitre).

Le Secrétaire : Philippe COLLIN.

Le Président : David WAILLIEZ.